

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

Nous voilà au mitan de 2020 et il y aurait fort à dire sur les six mois qui viennent de s'écouler, tant l'actualité a été marquée par de nombreux soubresauts liés à la crise du covid-19.

En début d'année, au sortir des mouvements de grève de décembre, la Banque de France anticipait une croissance modeste d'environ 0,8 %, soulignant le ralentissement de l'activité dans les services et particulièrement dans l'hébergement et la restauration. Les chefs d'entreprise étaient toutefois confiants, misant sur un rebond courant janvier.

À la fin du mois, les marchés boursiers mondiaux étaient affectés par l'éventualité d'une pandémie liée à un coronavirus identifié en Chine. On parlait alors d'un effet négatif limité sur les pays développés. Les indices de confiance en Europe, notamment, étaient en progression malgré quelques inquiétudes autour du virus.

La suite, nous la connaissons. Début mars, le nombre de cas augmentant fortement dans nombre de pays, des mesures de confinement sont prises successivement, marquant l'arrêt de l'activité pour beaucoup de secteurs. Et pour un temps indéterminé. Les marchés s'attendent alors à un effondrement de la demande mondiale.

⁽¹⁾ Produit intérieur brut

En France, le Gouvernement annonce une prévision de Pib⁽¹⁾ pour 2020 en recul de 1 % en moyenne annuelle, soit plus de deux points en dessous de la prévision initiale. Cependant, l'impact total de cette crise reste alors difficile à estimer du fait de l'incertitude de la durée et de l'absence d'indicateurs disponibles.

Les semaines passant, le chômage s'envole partout dans le monde. Plus de 700 000 emplois ont été détruits en mars aux États-Unis, pays particulièrement touché par le virus. En France, selon le ministère du Travail, 11 millions de salariés sont en activité partielle début mai.

Heureusement, le virus marquant le pas, le déconfinement se fait progressivement dans tous les pays, permettant le redémarrage de l'activité. Selon la Banque de France, la perte de Pib était, fin mai, de 17 % par rapport à son niveau normal, contre 27 % en avril. L'économie française remonte

rapidement la pente, même si « *nous sommes loin d'être sortis d'affaire* » pour reprendre les termes de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France. Selon l'Institution, il faudra deux ans à notre pays pour se remettre de la pandémie. Et beaucoup plus vite si un vaccin était trouvé d'ici là.

Les économies connaissent depuis la fin du confinement une réelle phase de redémarrage malgré les difficultés attenantes aux contraintes sanitaires. La force du rebond économique dépend à la fois des plans de soutien et des coopérations internationales ainsi que de la mobilisation de tous, producteurs, consommateurs, épargnants.

Autre bonne nouvelle : la confiance des ménages a rebondi d'avantage que prévu en juin même si leurs inquiétudes concernant l'évolution du chômage et de la situation économique restent élevées. L'indicateur est en hausse de quatre points à 97 sur le mois alors que les économistes l'attendaient en moyenne à 95. Une progression qui reste limitée par rapport à la chute de 20 points enregistrée entre mars et mai.

S'il est encore difficile de mesurer les nombreux impacts de la crise que nous venons de vivre, si l'avenir est encore incertain – y aura-t-il une seconde vague ? –, il est une chose dont nous pouvons être sûrs, c'est que la crise du covid-19 a mis un coup de projecteur bénéfique sur l'importance de la solidarité, d'un système de santé fort et donc d'une protection sociale ambitieuse.

Le Gouvernement semble avoir pris la bonne mesure de l'urgence de la situation, des enjeux de santé publique et de la dépendance. Des réformes structurantes sont prévues avec le « Ségur de la Santé » et la « cinquième branche dépendance ». La rentrée de septembre devrait nous en révéler les contenus.

Fidèle à sa Raison d'être, AG2R LA MONDIALE a plus que jamais un rôle à jouer dans ce fameux « monde d'après ». Soyons mobilisés et continuons d'accompagner la reprise.

André Renaudin

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 3
<i>Lettre Éco</i>	Page 5
Retraite	Page 5
Santé	Page 7
Épargne	Page 9
À noter	Page 10
Engagement social	Page 14
Actus Groupe	Page 15
Cyclisme	Page 22
Élections	Page 23
Nominations	Page 24
Départ en retraite	Page 25
Erratum	Page 26
ODD	Page 27
Agenda	Page 28

⁽²⁾ Source : Direction de la recherche

⁽³⁾ Fonds monétaire international

Conjoncture macroéconomique et financière⁽²⁾

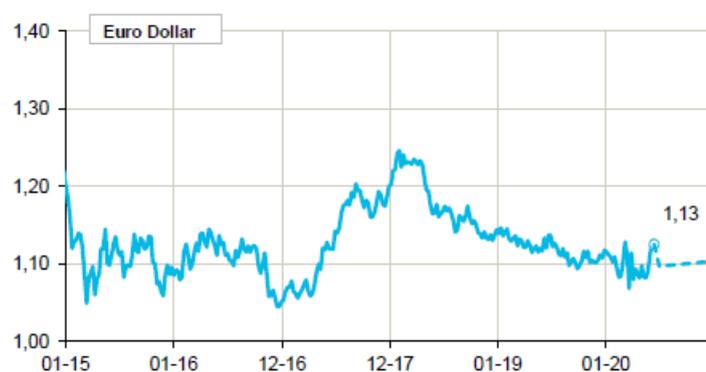
Monde : une relance budgétaire mondiale exceptionnelle

Le FMI⁽³⁾ a publié ses nouvelles perspectives et a abaissé de deux points sa prévision pour le PIB mondial de 2020, à -4,9 % en moyenne annuelle, suivi d'un rebond de 5,4 % en 2021 (une estimation elle aussi revue en légère baisse). La zone euro serait la plus affectée avec une croissance de -10,2 % et d'importantes divergences au sein de la zone : le PIB allemand ne reculerait que de 7,8 % quand l'économie française se contracterait de 12,5 %. Pourtant, les derniers indicateurs conjoncturels suggèrent un rebond plus rapide en France, après certes, un recul plus brutal. Aux États-Unis, le PIB chuterait de 8 %, seule la Chine enregistrait une croissance de 1 %. Ces prévisions peuvent paraître pessimistes au vu des récents chiffres indiquant un rebond un peu plus rapide qu'attendu, notamment en zone euro ou aux États-Unis. Les plans de relance inouïs mis en place par les gouvernements à travers le monde, notamment aux États-Unis (13,5 % du PIB), au Japon (13,5 %) ou en Chine (9 %) devraient permettre d'amortir le choc économique. On estime généralement qu'un point de PIB de déficit supplémentaire augmente le PIB de 0,5 à 2 %, pour autant que le déficit n'entraîne pas de crise de financement. Mais précisément les Banques centrales conduisent des politiques tout aussi exceptionnelles pour s'assurer que les agents privés et publics ne manquent d'aucune ressource. Aux États-Unis, les dernières données mensuelles confirment le rebond amorcé en mai : les commandes de biens durables ont progressé de près de 16 % (après -18 % en avril) et les

⁽⁴⁾ Institute for Supply Management

dépenses des ménages étaient en hausse de 8 % (après -12 %). Les chiffres hebdomadaires de demandeurs d'emploi soulignent que l'amélioration du marché du travail se poursuit, mais à un rythme un peu moins prononcé. Cette semaine, le taux de chômage est attendu en recul d'un point à 12,3 %. L'ISM⁽⁴⁾ manufacturier devrait progresser encore pour se rapprocher du seuil de 50, synonyme d'expansion de l'activité. En Chine, les indices de confiance sont repassés au-dessus de ce seuil dès le mois de mars et devraient s'y maintenir en juin.

Taux de change



Zone euro : les PMI proches du seuil d'expansion de l'activité

Le rebond des indices de confiance s'est poursuivi en juin : le PMI manufacturier a gagné 7,5 points à 46,9 et le PMI services progressait de 16,8 points à 47,3, se rapprochant ainsi du seuil d'expansion de l'activité (50). L'amélioration est un peu moins prononcée en Allemagne, qui avait cependant mieux résisté lors du pic de l'épidémie. Cette semaine, l'inflation de la zone est attendue en légère accélération, à 0,2 % en glissement annuel (après 0,1 %) grâce à la remontée des prix pétroliers. Hors énergie et alimentation, elle ralentirait un peu à 0,8 %.

France : nette amélioration des indices de confiance

En juin, les indices de confiance PMI ont largement rebondi pour repasser au-dessus du seuil de 50, suggérant une expansion de l'activité. Dans le secteur manufacturier, l'indice PMI a gagné 11,5 points à 52,1 ; il progresse de près de 20 points dans les services à 50,3. L'enquête mensuelle de l'Insee⁽⁵⁾ indique aussi une nette amélioration de la confiance des chefs d'entreprise de 18 points à l'indice 78. Cependant, cet indicateur reste encore en dessous de sa moyenne de long terme, fixée à 100. Cette semaine, l'inflation est attendue à 0,4 % en glissement annuel en juin. Les dépenses des ménages en biens devraient largement rebondir à +30 % attendus en mai, après -20 % en avril.

⁽⁵⁾ Institut national de la statistique et des études économiques

Évolution des marchés financiers

Eonia : taux de référence
 du marché interbancaire
 de la zone euro
 TEC 10 ans : taux
 à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat
 d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

	Niveau	Variations	
	26-juin	Sur une semaine	En 2020
Eonia	-0,46 %	0 pb	-2 pb
Taux 3 mois	-0,40 %	0 pb	-2 pb
TEC 10 ans	-0,18 %	-6 pb	-27 pb
Swap 10 ans	-0,19 %	-4 pb	-40 pb
Cac 40	4 910	-1,4 %	-17,9 %
Euro-dollar	1,122	-2,5 %	0,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 20 et du 27 juin :

[Numéro du 20 juin](#)

[Numéro du 27 juin](#)

RETRAITE

L'action de l'Assurance Retraite en faveur de l'inclusion numérique des retraités



Suite à un appel à projets lancé par l'Assurance Retraite en septembre 2019, qui a retenu 171 projets pour un montant global de près de 2 M€, la Caisse nationale a mené, en partenariat avec l'association WeTechCare, une étude portant sur les différentes étapes d'un parcours d'accompagnement des seniors aux usages du numérique. On retient ainsi que jusqu'à l'âge de 75 ans, la fracture numérique tient plus de l'angle social que générationnel. En effet, le lien social semble être une clé essentielle de motivation pour engager les retraités. L'étude met en avant le manque d'un écosystème qui doit permettre de les engager vers le numérique grâce à des relais et des acteurs spécifiques. Le document propose enfin cinq initiatives : « Prise de contact et mobilisation », « Parcours complet », « Accès numérique », « Assistance » et « Formation » permettant de répondre aux problématiques des seniors. Sur la base de cette étude, l'Assurance Retraite construira en 2020 un référentiel complet de l'offre « Inclusion numérique des

⁽⁶⁾ Caisse centrale de mutualité sociale agricole

⁽⁷⁾ Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

⁽⁸⁾ Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés - Association des régimes de retraite complémentaire

⁽⁹⁾ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

⁽¹⁰⁾ Maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées

retraités » dédiée aux actions collectives de prévention, en partenariat avec la CCMISA⁽⁶⁾, la CNRA⁽⁷⁾, l'Agirc-Arrco⁽⁸⁾ et la CNSA⁽⁹⁾.

[Retrouvez l'intégralité de l'étude en suivant ce lien.](#)

Lancement d'un appel à projets en faveur des résidences autonomie



Depuis le 15 mai et jusqu'au 7 juillet, l'Assurance Retraite lance son appel à projets national pour accompagner les porteurs de projets « Résidences autonomie » en leur apportant une aide à l'investissement, à hauteur de 10 M€. L'objectif affiché est d'améliorer le cadre de vie des seniors, maintenir le lien social ainsi que l'autonomie des retraités. Ce plan d'aide soutient les travaux de réhabilitation, de modernisation, de mise aux normes, la restructuration, l'agrandissement ou la reconstruction des résidences. Les exigences permettant d'obtenir un plan d'aide sont variées : apporter une réponse aux besoins locaux en matière d'accueil des personnes âgées, conserver des liens sociaux, garantir un cadre de vie sécurisant, proposer une prestation de qualité pour les retraités socialement fragilisés, offrir un cadre architectural de qualité adapté aux besoins des résidents en tenant en compte des normes et réglementations en vigueur. Pour information, de 2014 à 2019, le Plan d'aide à l'investissement a été abondé à hauteur de 60 M€ et a bénéficié à 327 résidences autonomie, dont dix Marpa⁽¹⁰⁾, soit 16 325 logements.

Post-covid : des bilans de prévention en téléconsultation dès 50 ans



Les bilans médicaux et psycho-sociaux proposés gratuitement dans 14 centres de prévention santé Agirc-Arrco répartis sur tout le territoire sont désormais accessibles en téléconsultation. « *La téléconsultation était en projet depuis plusieurs années pour répondre aux besoins des personnes éloignées du lieu d'implantation de nos centres régionaux. La crise sanitaire en a été l'accélérateur. Les partenaires sociaux qui gèrent l'Agirc-Arrco se sont mobilisés sans attendre pour engager les moyens nécessaires au déploiement de ce dispositif à grande échelle* », précise Frédérique Decherf, Directrice de l'action sociale de l'Agirc-Arrco. 2 000 rendez-vous sont proposés durant l'été.

[Pour s'inscrire, cliquez ici.](#)

SANTÉ

L'impact de la crise du coronavirus sur les comptes de l'Assurance Maladie

⁽¹¹⁾ Commission des comptes de la Sécurité sociale



Selon la CCSS⁽¹¹⁾, les comptes de la Sécurité sociale devraient enregistrer un déficit record de 52 Md€ pour l'année 2020, dont 31,1 Md€ pour la seule branche de l'Assurance Maladie. Cette dernière va « *atteindre à elle seule un niveau de déficit comparable à celui de*

l'ensemble de la Sécurité sociale après la crise financière de 2008-2009 », selon le rapport de la Commission. Ces chiffres traduisent les pertes de recettes de l'ensemble du régime général, avec la chute de 9,7 % de la masse salariale du secteur privé. La branche maladie, quant à elle, enregistre une baisse de 6,9 % des cotisations sociales. La chute de la collecte de la TVA⁽¹²⁾, de l'ordre de 14,3 % due à une baisse de la consommation, a également des répercussions négatives sur les comptes. Du côté des dépenses, la Commission relève une augmentation des crédits de l'Assurance Maladie au travers de l'Ondam⁽¹³⁾ avec 12 Md€, dont 4,5 Md€ dédiés à l'achat de masques de protection, 700 M€ pour la prise en charge des tests de diagnostics de la covid-19. Les primes accordées aux soignants et les heures supplémentaires des personnels hospitaliers et des Ehpad⁽¹⁴⁾ représentent 2,1 Md€. On peut également noter un surcoût de 2 Md€ pour les indemnités journalières au titre des arrêts de travail, et 1,7 Md€ de dépenses exceptionnelles (frais de distribution de masques de protection dans les pharmacies, prise en charge à 100 % des téléconsultations, etc.).

⁽¹²⁾ Taxe sur la valeur ajoutée

⁽¹³⁾ Objectif national de dépenses d'assurance maladie

⁽¹⁴⁾ Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

[Retrouvez l'intégralité du rapport de la CCSS en suivant ce lien.](#)

⁽¹⁵⁾ Fédération nationale de la Mutualité Française

Les propositions de la FNMF⁽¹⁵⁾ suite à la crise sanitaire



Face à la crise sanitaire et aux inégalités sociales et territoriales qu'elle a fait ressortir, la Mutualité Française a émis plusieurs propositions permettant un meilleur accès aux soins pour les Français dans le cadre du Ségur de la Santé. La Fédération propose ainsi de transférer la compétence de la prévention avec les moyens

⁽¹⁶⁾ Fonds d'intervention régional

⁽¹⁷⁾ Agences régionales de santé

aujourd'hui alloués au Fir⁽¹⁶⁾ et aux ARS⁽¹⁷⁾ directement aux Régions, et d'étendre l'obligation de vaccination à tous les professionnels intervenant auprès de personnes à risque (pour la grippe notamment). Pour la FNMF, « *le cloisonnement des acteurs de santé, le morcellement de l'offre de soins de premier recours et la difficulté de partager l'information médicale sont malheureusement constatés depuis trop longtemps* ». Et s'ajoute au nombre de difficultés, « *une organisation des parcours et une orientation des patients compliquées* ». Ainsi, elle propose une mutation profonde de l'offre de soins consistant à « *abandonner progressivement l'exercice isolé des professionnels de santé du premier recours* » en généralisant « *l'exercice systématique des professionnels de santé en équipe et en réseau au sein d'espaces de santé pluriprofessionnels (ESP) à un horizon de cinq ans* ». En

ce qui concerne l'alimentation, la Mutualité Française suggère de rendre le Nutri-Score obligatoire au 1^{er} janvier 2022 et d'appliquer aux produits classés A (meilleure qualité nutritionnelle) le taux hyper réduit de TVA de 2,1 %. Au niveau des Ehpad, les propositions portent sur une refonte du modèle, en renforçant les compétences médicales et en les ouvrant sur le territoire. L'objectif est d'en faire des centres de ressources gériatriques de proximité, proposant un bouquet de services modulables et adaptés aux personnes à domicile au travers de la télésurveillance 24h/24, la mise en place d'équipes mobiles et d'une généralisation de la télémédecine.

Les indemnités journalières toujours élevées en mai



L'Assurance Maladie affiche en mai 2020 une baisse des dépenses de santé de 1,7 % par rapport à mai 2019. De janvier à mai, les dépenses de soins de ville sont en baisse de 2,5 % ; sur une base annuelle, elles sont en augmentation de 0,8 %. Dans le détail, les soins de ville ont augmenté progressivement pour atteindre des niveaux inférieurs à ceux observés avant le confinement. Ainsi en mai, les soins de ville sont 3,9 % inférieurs au niveau de mai 2019. Les honoraires médicaux sont en baisse de 27,8 %, ceux des généralistes de 14,4 %, ceux des spécialistes de 29,2 %. Les dentistes enregistrent une baisse de 41,5 %. Les baisses les plus marquées correspondent aux honoraires des masseurs kinésithérapeutes à hauteur de 56,1 % ou des autres soins de ville (dont cures) de 87,4 %. Concernant les indemnités journalières, elles restent très élevées et sont en hausse de 79 % en mai 2020 par rapport à mai 2019. Elles ont augmenté de 38,5 % sur les cinq premiers mois de l'année et de 19 % sur les douze derniers mois.

Les infrasons ne sont pas nuisibles à la santé



Une nouvelle étude menée à la demande du gouvernement finlandais montre que les bruits audibles des éoliennes n'ont pas d'effets négatifs sur la santé. Les sons de basse fréquence, inaudibles, émis par ces centrales ne sont pas nuisibles non plus pour la santé humaine, selon cette étude conduite pendant deux ans. Les chercheurs se sont notamment basés sur des interviews, des enregistrements sonores et des tests de laboratoire pour étudier les effets possibles de ces sons sur la santé des personnes vivant à moins de 20 kilomètres de ces générateurs. Selon l'étude, les résultats « *ne soutiennent pas l'hypothèse selon laquelle les infrasons [...] causent une gêne* » malgré les affirmations de nombreux chercheurs dans plusieurs pays attribuant aux infrasons des maux de tête, des acouphènes, voire des problèmes cardiovasculaires. « *Il est plus probable que ces symptômes soient déclenchés par d'autres facteurs* », poursuivent les auteurs de l'étude. Les tests n'ont pas mis en évidence non plus que les sons des turbines perturbaient le rythme cardiaque. Pour rappel, en France, 15 000 éoliennes terrestres devraient fonctionner d'ici à 2023, couvrant la quasi-totalité des régions du pays.

ÉPARGNE

La proposition de loi sur la déshérence des contrats d'épargne retraite adoptée en première lecture

⁽¹⁸⁾ La République en marche



La proposition de loi du député LREM⁽¹⁸⁾ Daniel Labaronne visant à lutter contre les contrats de retraite supplémentaire non réclamés a été adoptée le 22 juin par l'Assemblée nationale en première lecture. Le Gouvernement a, néanmoins, émis des doutes sur le dispositif expérimental de

recherche des bénéficiaires. Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé le « *lancement des travaux avec la Caisse des dépôts visant à améliorer la visibilité du portail Ciclade* ». Pour rappel, cette plateforme de la CDC⁽¹⁹⁾ permet de rechercher des assurances vie et des comptes inactifs transférés à la Caisse. Malgré la création de cet outil, les sommes gérées par l'Institution ne cessent de progresser : 3,7 Md€ fin 2016, 4,5 Md€ fin 2017, 5,1 Md€ fin 2018 et 5,5 Md€ à la fin 2019, selon le dernier rapport annuel de la CDC. En ce qui concerne les contrats de retraite supplémentaire, l'ACPR⁽²⁰⁾ estimait les encours non réclamés à 13,3 Md€ en 2017.

⁽¹⁹⁾ Caisse des dépôts et consignations

⁽²⁰⁾ Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Déblocage anticipé de l'épargne salariale en cas de violences conjugales



Annoncée en septembre 2019 lors du Grenelle contre les violences conjugales, une mesure permettant aux victimes de débloquer de façon anticipée leur épargne salariale a été publiée au

Journal officiel le 6 juin. Jusqu'à cette date, le déblocage était limité à la naissance d'un troisième enfant, au mariage ou Pacs ou encore au divorce. Dorénavant, ce déblocage anticipé des plans d'épargne salariale (PEE⁽²¹⁾ et PEIE⁽²²⁾) est possible pour les victimes de violences conjugales. Ainsi, une personne violentée par « *son conjoint, son concubin ou son partenaire lié par un pacte civil de solidarité, ou son ancien conjoint, concubin ou partenaire* » pourra bénéficier du dispositif, après une décision judiciaire. La victime devra avoir obtenu du Juge aux affaires familiales une ordonnance de protection. Le déblocage anticipé (avant cinq ans pour un PEE) est également possible si les faits de violence « *donnent lieu à une alternative aux poursuites, à une composition pénale, à l'ouverture d'une information par le Procureur de la République, à la saisine du tribunal correctionnel par le Procureur de la République ou le Juge d'instruction, à une mise en examen ou à une condamnation pénale, même non définitive* », selon le décret.

⁽²¹⁾ Plan d'épargne entreprise

⁽²²⁾ Plan d'épargne inter entreprise

La collecte du Livret A sur le mois de mai

⁽²³⁾ Livret de développement durable et solidaire



Selon les derniers chiffres de la CDC, la collecte nette sur le Livret A a atteint 3,98 Md€, après 5,5 Md€ sur le mois d'avril. Du côté du LDDS⁽²³⁾, la collecte nette se monte à 1,16 Md€. La collecte nette de ces deux supports depuis le début de l'année

2020 représente 22 Md€, contre 13,7 Md€ sur la même période en 2019. L'encours global des deux produits est ainsi porté à 433,4 Md€ à la fin mai.

La collecte de l'assurance vie en mai

⁽²⁴⁾ Fédération française de l'assurance



Selon les derniers chiffres de la FFA⁽²⁴⁾ la collecte nette en assurance vie s'établit à -2,2 Md€. Le montant des prestations versées en mai s'élève à 7,9 Md€, alors que les cotisations

versées atteignent à 5,7 Md€. Dans la foulée des mois de mars et avril, le mois de mai est ainsi marqué par une collecte négative due à la diminution du nombre d'opérations engendrées par le déconfinement progressif. Depuis le début de l'année 2020, le total des cotisations collectées par les sociétés d'assurance atteint 44,4 Md€ contre 61,9 Md€ sur la même période l'an dernier. Les versements sur les supports en UC⁽²⁵⁾ représentent 15,5 Md€, soit 35 % des cotisations. Concernant les prestations versées, elles atteignent 48,4 Md€ (contre 49,2 Md€ l'an dernier sur la même période). En matière de collecte nette, elle est négative sur les cinq premiers mois de l'année 2020, à -4,0 Md€ contre 12,7 Md€ sur 2019. Enfin, l'encours des contrats d'assurance vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéficiaires) s'élève à 1 754 Md€ à fin mai 2020.

⁽²⁵⁾ Unités de compte

À NOTER

Désengagement de SCOR de la FFA



Le 26 juin, SCOR a envoyé un courrier à la FFA signé de Denis Kessler, Président-directeur général, informant la fédération de sa volonté de se désengager. Cette décision d'un adhérent historique de la FFA trouverait son explication dans une demande de modification de statuts non acceptée par la fédération. La seconde contribution des assureurs dans le cadre de la crise du covid-19 a été décidée en Assemblée générale extraordinaire. Pour le réassureur, « *faire passer cette décision en Assemblée générale devient une obligation prise par la fédération au nom de ses membres. Nous avons à payer mais demandons une modification des statuts pour acter que ce n'est pas le rôle d'une fédération, à laquelle l'adhésion est libre.* » SCOR a fait savoir que si les statuts changent, il reviendra à la fédération.

(26) Petites et moyennes entreprises

(27) Entreprises de taille intermédiaire

Un programme d'investissements de 1,5 Md€ des assureurs pour la santé, le tourisme et la relance de l'investissement des PME⁽²⁶⁾ et ETI⁽²⁷⁾



Le 1^{er} juillet, la FFA a présenté le programme d'investissements des assureurs. Tout d'abord, pour soutenir les PME et ETI de l'industrie et du service : un premier versement de

100 M€ a été effectué le 29 mai dans le fonds NOVA2 qui investit dans des entreprises cotées, résidentes en France. Ensuite, dans le courant de l'été, 150 M€ vont être investis dans le secteur du tourisme par le biais d'une ou plusieurs plateformes de financement participatif et par un fonds d'investissement par actions. Enfin, au moins 600 M€ seront dédiés au secteur de la santé via trois fonds destinés à renforcer la souveraineté sanitaire. Leur mise en place est prévue pour octobre. L'impact financier et extra-financier du programme sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la part des femmes dans le management, de l'empreinte carbone et de la production relocalisée.

La France, le pays le plus généreux d'Europe en matière de protection sociale

(28) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques



Dans une récente étude de la Drees⁽²⁸⁾ intitulée « La protection sociale en France et en Europe en 2018 », la Direction a réalisé une comparaison portant sur cinq risques sociaux : vieillesse/survie, santé, famille, emploi, pauvreté/exclusion sociale et logement. Elle chiffre les ressources de protection sociale à 800 Md€ (+2,6 %, après +2,7 % en 2017), une progression supérieure à celle des dépenses (+2,0 %, après +1,9 % en 2017), qui atteignent 790 Md€. Par ailleurs, en 2018, la part des cotisations dans le total des ressources diminue en France : elle passe de 61 % à 59 % dans le cadre des mesures en faveur du pouvoir d'achat des actifs, opérant une bascule entre les cotisations sociales et la CSG⁽²⁹⁾. Les données de l'Institution montrent que la France est en tête des pays de l'UE⁽³⁰⁾ pour la part du PIB consacrée aux dépenses de protection sociale : elle consacre 31,4 % de sa richesse nationale à la protection sociale, contre 26,8 % en moyenne pour l'Europe des 28. En rapportant la dépense au nombre d'habitants et en SPA⁽³¹⁾ (une monnaie fictive permettant de comparer les États en tenant compte des différences de pouvoir d'achat), la France passe en 6^e position derrière l'Allemagne. Pour information, les États-Unis et le Canada consacrent à la protection sociale respectivement 18,9 % et 17,8 % de leur PIB.

(29) Contribution sociale généralisée

(30) Union européenne

(31) Standard de pouvoir d'achat

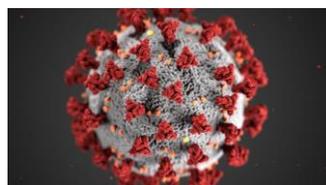
Retrouvez l'intégralité de l'étude en libre accès en [suivant ce lien](#).

L'ACPR victime d'usurpation d'identité



Dans un communiqué de presse datant du 22 juin, l'ACPR a affirmé avoir « *été informée d'une vague d'appels et de courriels frauduleux, usurpant son identité et celle de ses dirigeants ou de ses collaborateurs, dans l'objectif de collecter le fichier clientèle d'intermédiaires (courtiers ou mandataires en opérations de banque, d'assurance ou de finance participative) du secteur financier* ». Selon l'Autorité, les adresses courriels frauduleuses identifiées sont les suivantes : *acpr.gouv.75@gmail.com* et *transmission-intermediaires@accountant.com*. Ces adresses apparaissant sous le nom « ACPR transmission-intermediaires@acpr-banque-france.fr », reprenant dans son libellé l'une des adresses légitimes de l'ACPR. « *Certaines adresses mentionnent l'identité de collaborateurs de l'ACPR. Les appels et courriels frauduleux invoquent une absence de réponse à une demande de l'ACPR de livrer le fichier des clients des intermédiaires et font subir une pression en invoquant l'urgence* » selon l'ACPR, qui ajoute que « *ces sollicitations ne correspondent pas aux procédures habituelles de contrôle de l'ACPR et constituent des tentatives d'escroquerie auxquelles il convient de ne pas répondre* ». Selon le communiqué de presse faisant suite à ces constatations, les agents de l'ACPR « *ne demandent jamais la communication de telles informations à partir de messageries électroniques personnelles* ». Enfin, l'ACPR recommande également de « *contacter INFO ESCROQUERIES en appelant le 0 805 805 817 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 9h à 18h30) et d'effectuer un signalement sur le portail officiel du ministère de l'Intérieur, même si vous n'avez pas subi de préjudice. Un signalement peut être utile pour empêcher d'autres tentatives d'escroquerie* ».

Application du nouveau protocole de déconfinement dans les entreprises



Depuis le 24 juin, les entreprises sont soumises à un protocole de sécurité sanitaire moins contraignant au regard de l'épidémie de covid-19. Ainsi, la zone de sureté de 4 m² par salarié n'est plus la référence absolue. De fait, les salariés sont invités à respecter une distanciation sociale d'un mètre minimum, si celle-ci ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire. Les employeurs « *doivent accorder une attention toute particulière* » à la main-d'œuvre de passage : travailleurs détachés, saisonniers, intérimaires, ou titulaires de contrats de courte durée. Ces personnes doivent être aussi bien informées que les salariés permanents sur les bonnes pratiques à tenir au sein de l'entreprise. Pour les personnes à risque de forme grave de covid-19 ou qui vivent avec une personne à risque, « *le télétravail doit être favorisé par les employeurs, sur demande des intéressés* ». Parmi les principales mesures, on retient la désignation d'un

« référent covid-19 » dans les entreprises de plus de dix salariés. Dans les sociétés de taille inférieure, le chef d'entreprise peut remplir cette fonction et doit veiller à « *la mise en œuvre des mesures définies et [à] l'information* » des équipes.

Peu d'entreprises couvertes dans le cadre de l'épidémie



L'ACPR a mené une enquête portant sur la couverture de la perte d'exploitation sans dommages suite à la pandémie de coronavirus. L'Autorité a ainsi parcouru 220 contrats représentant plus d'1,13 million d'assurés au 31 mars 2020 et 354 M€ de chiffre d'affaires. Elle constate ainsi que pour 93,3 % des assurés, l'événement covid-19 n'est pas garanti. Ces derniers ne peuvent donc obtenir une indemnisation du préjudice subi durant la crise sanitaire. 2,6 % des assurés sont néanmoins bien couverts (soit environ 30 000 clients), mais 46 500 contrats présentent une couverture incertaine. L'ACPR n'a pas pu « *conclure avec certitude à une absence de garantie* » sur ces contrats dits incertains. Elle rappelle ainsi que seul un juge s'avère compétent pour lever l'incertitude dans ces cas précis.

(32) Organisation de coopération et de développements économiques

Rapport de l'OCDE⁽³²⁾ sur le secteur de la dépendance



Selon une publication de l'OCDE du 22 juin portant sur l'évolution du secteur des travailleurs accompagnant les personnes âgées en perte d'autonomie, d'ici à 2040, le besoin en personnel devrait progresser de 90 % en France, soit 200 000 personnes supplémentaires. Le rapport de l'Organisation met en avant le fait qu'au sein des 37 pays de l'OCDE, le nombre des personnes de plus de 80 ans devrait passer de 57 millions en 2016 à 1,2 milliard en 2050. Avec un ratio d'un accompagnant pour 100 personnes âgées, le besoin de travailleurs supplémentaires dans ce secteur pourrait s'élever à 13,5 millions d'ici 2050. L'Institution précise qu'un peu plus de la moitié des pays membres ont mis en place des mesures afin de pallier le manque d'attractivité du secteur.

Publication par la FFA d'un guide pour promouvoir la finance durable



La FFA vient de mettre en ligne son guide « Structurer et promouvoir l'offre d'unités de compte responsables vertes et solidaires en assurance vie ». Ce document est le fruit du groupe de travail ESG-Climat de la FFA que Philippe Dutertre, Directeur des investissements d'AG2R LA MONDIALE, copilote avec François Garreau, Responsable de la mission RSE auprès du Comex de Generali. Il a été corédigé par Philippe Dutertre et Pauline Becquey, Responsable développement durable à la FFA, à partir de 25 auditions de ce groupe de travail. Ce guide est pour la FFA un nouveau marqueur de son engagement en faveur de la promotion d'une finance durable (dans le cadre de la Loi Pacte). Pour AG2R LA MONDIALE, il incarne

⁽³³⁾ Principes pour l'investissement responsable

⁽³⁴⁾ Objectif de développement durable

sa contribution aux principes 4 et 5 des PRI⁽³³⁾, à l'ODD⁽³⁴⁾ n°17 et au principe n°7 de sa charte d'investissement responsable.

[Accédez au guide en suivant ce lien.](#)

* Données de la Direction du pilotage Groupe

(*) Tableau de bord global action sociale - Hors action sociale mutualisée

(**) Source AS.net - Suivi des flux entrants

(***) Source AS.net - Flux sortants (dossiers et demandes accordés/refusés/terminés)

ENGAGEMENT SOCIAL*

Dossiers collectifs - Montants accordés

Montants accordés (*)

AGIRC - ARRCO	56 085 182 €
Prévoyance et santé	3 015 079 €
Total annuel	59 100 261 €

Aide financière individuelle

Nb de demandes d'aides reçues (**)

AGIRC - ARRCO	12 386
Prévoyance et santé	6 601
Total semestriel	18 987

Nb de dossiers/ demandes traités (***)

AGIRC - ARRCO	14 188
Prévoyance et santé	7 240
Total semestriel	21 428

Montants accordés

AGIRC - ARRCO	9 893 616 €
Prévoyance et santé	3 015 079 €
Total semestriel	12 908 695 €

Sont intégrés dans le périmètre Prévoyance et santé les fonds institutionnels AG2R Réunica Prévoyance, Ocirp AG2R Réunica Prévoyance, les mutuelles La Mondiale et ViaSanté, ainsi que les fonds sociaux liés à des branches

(fonds d'action sociale de la restauration rapide, fonds liés au Degré Elevé de Solidarité).

ACTUS GROUPE

(35) Investissement socialement responsable

Label Finansol pour le fonds ALM Solidaire ISR⁽³⁵⁾



AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a obtenu le label Finansol pour ALM Solidaire ISR. Ce fonds d'investissement dédié à la finance solidaire a été créé en mai 2019 et

disposait du label public ISR depuis novembre 2019. Entre 5 et 10 % de l'actif de ce fonds sont investis en titre d'entreprises solidaires d'utilité sociale, visant prioritairement quatre axes d'intervention : l'habitat, la prévention santé, le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées et l'aide aux aidants. Le reste de l'actif est investi dans des fonds ISR en actions et en obligations européennes sélectionnés au sein de la gamme ISR d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs. Le label Finansol est l'unique label d'épargne solidaire en France : il est attribué par un comité d'experts indépendants.

AG2R LA MONDIALE « Sustainable Insurer of the Year »



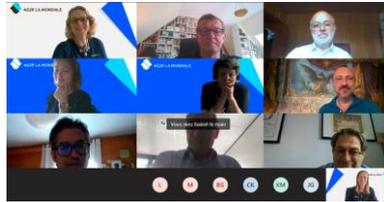
(36) Environnementaux, sociétaux et de gouvernance

Le Groupe a été élu l'assureur responsable de l'année par le magazine Environnemental Finance dans la cadre des « 2020 Sustainable Investment Awards ». Ces récompenses visent à reconnaître les gestionnaires d'actifs, les analystes et les fournisseurs de données intégrant des critères ESG⁽³⁶⁾ dans toutes les classes

d'actifs (titres à revenu fixe, actions cotées et privées, fonds de dette, fonds mutli-actifs, fonds d'infrastructures et fonds de fonds). Le dossier de candidature du Groupe a mis en avant la contribution de la politique d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE et son inscription dans l'agenda 2030 autour des ODD. Outre le caractère volontaire, structuré de cette politique, ce sont la cohérence/résonance de celle-ci avec sa démarche de RSE⁽³⁷⁾, les initiatives qui lui sont attachées (Global Compact, etc.) et son engagement sociétal autour de quelques combats clés (habitat « très social » avec la Solifap par exemple). La mobilisation du Groupe sur le front du covid-19, avec le plan d'aide de 500 M€ concluait le dossier de candidature, et a sans doute achevé de convaincre le jury de faire d'AG2R LA MONDIALE le lauréat de l'édition 2020.

(37) Responsabilité sociétale des entreprises

Des réunions « digitalisées »



(38) Comité social territorial
retraite

Pour respecter les consignes sanitaires, le CSTR⁽³⁸⁾ Lorraine Alsace s'est réuni le 18 juin en visioconférence. Et le 22 juin, c'est la réunion territoriale Hauts-de-France qui s'est tenue à distance, avec notamment les interventions d'André Renaudin, Stéphane Bauw, Directeur régional Hauts-de-France, et Gilles Montagne, Directeur régional du développement de l'action sociale.

(39) Caisse guadeloupéenne
de retraites par répartition

(40) Union de recouvrement
des cotisations de Sécurité
sociale et d'Allocations
familiales

(41) Caisse nationale du régime
universel

CGRR⁽³⁹⁾ Agirc-Arrco : clôture des comptes 2019



Le 22 juin, le Conseil d'administration de CGRR Agirc-Arrco a arrêté les comptes 2019 (avec les provisions concernant le transfert des cotisations aux Urssaf⁽⁴⁰⁾ et la CNRU⁽⁴¹⁾). Le comité d'approbation des comptes réuni le 30 juin a approuvé à l'unanimité ces comptes.

(42) Centre d'information,
de conseil et d'accueil
des salariés

Rendez-vous de la retraite Agirc-Arrco : un programme 100 % digital



Du 22 au 26 juin, l'Agirc-Arrco, les groupes de protection dont AG2R LA MONDIALE et les Cicas⁽⁴²⁾ ont proposé une semaine spéciale d'information post-crise sanitaire pour répondre aux questions des actifs sur leur droits à la retraite. Via le site internet de l'Agirc-Arrco, ils pouvaient accéder au chats et prendre rendez-vous pour un entretien téléphonique personnalisé.

(43) Institution de retraite
complémentaire

(44) Comités sociaux
et économiques

Projet de délimitation du périmètre de l'activité retraite complémentaire et de transfert au sein de l'IRC⁽⁴³⁾



À l'occasion des réunions ordinaires des CSE⁽⁴⁴⁾, du GIE AG2R et de l'UES LA MONDIALE qui se sont tenues les 23 et 25 juin, la Direction a engagé un processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel portant sur le projet d'organisation de l'activité retraite complémentaire au sein du Groupe. Ce projet d'organisation comporte la délimitation du périmètre de l'activité retraite complémentaire et notamment des équipes et moyens qui y sont associés, ainsi que leur transfert au sein de l'IRC, qui fait partie intégrante du Groupe AG2R LA MONDIALE. L'IRC deviendrait ainsi l'opérateur des activités correspondantes et simultanément la structure employeur à laquelle serait rattaché l'ensemble des collaborateurs relevant du périmètre délimité. La mise en œuvre de ce projet doit par ailleurs

permettre au Groupe d'anticiper les impacts opérationnels, humains et financiers d'un éventuel transfert d'activités vers l'inter-régimes et/ou vers toute institution qui pourrait être constituée dans le futur, quel qu'en soit le terme, à l'initiative des pouvoirs publics. Une telle organisation est de nature à assurer la préservation des équilibres économiques de l'ensemble des activités afin de pérenniser les emplois au sein du Groupe.

AG2R LA MONDIALE partenaire de la plateforme Covigie



La plateforme Covigie permet à l'ensemble des soignants de premier recours de remonter aux autorités les problèmes, les initiatives, les signaux faibles rencontrés dans la lutte contre la pandémie covid-19. Elle a pour objectif de fluidifier les échanges entre les professionnels de santé de terrain et d'accélérer le partage d'informations et de bonnes pratiques. AG2R LA MONDIALE est partenaire de ce projet porté par la SFMG⁽⁴⁵⁾, la SFSP⁽⁴⁶⁾, le CMG⁽⁴⁷⁾, Open Rome et Opusline. Soutenu financièrement par l'engagement sociétal, il est piloté en interne par la Direction santé prévoyance, en étroite coordination avec les Directions commerciale, du marketing et des accords de branche. Fin mai, le projet Covigie comptait plus de 200 contributeurs dans toute la France, plus de 1 500 participants et plus 800 abonnés. Un premier bilan a déjà été dressé et est accessible en ligne.

⁽⁴⁵⁾ Société française de médecine générale

⁽⁴⁶⁾ Société française des sciences pharmaceutiques officinales

⁽⁴⁷⁾ Collège de médecine générale

Pour en savoir plus sur Covigie, [cliquez ici](#).

Le Pôle Alimentaire engagé aux côtés de « Tous Tes possibles »



Le Pôle Alimentaire d'AG2R LA MONDIALE a décidé d'intégrer à ses chantiers 2020 le programme « Tous Tes possibles » lancé par Radoine Mebarki, Fondateur de l'association Tous Repreneurs, pour aider les personnes ayant des difficultés à retourner travailler. Il les aide à définir le projet professionnel le plus adapté à leurs aspirations grâce à un suivi personnalisé, des entretiens individuels, des exercices en autonomie et des ateliers collectifs. D'une durée de sept semaines, ce programme est intégralement pris en charge dès lors que la personne est identifiée comme demandeuse d'emploi.

Pour en savoir plus sur le programme, [cliquez ici](#).

Vivons demain #Reprise : les services pour accompagner la relance de l'activité des entreprises



Pour accompagner les entreprises dans leur reprise d'activité, AG2R LA MONDIALE, en partenariat avec AGB Solutions, met gratuitement à leur disposition un outil pour évaluer le niveau de maîtrise des risques liés au covid-19 : PRÉDIT'RISQUES – COVID-19. Il

suffit de répondre à un questionnaire portant sur l'organisation des déplacements, des espaces partagés, des postes de travail, la gestion des personnes extérieures, l'hygiène et l'équipement de protection individuelle et la démarche de prévention. Un rapport d'évaluation est ensuite transmis aux entreprises sur leurs points forts et leurs points faibles dans leur gestion des risques. Autres services proposés par le Groupe : un webinaire pour aider les collaborateurs de ses entreprises clientes à rebondir et repartir du bon pied, ainsi qu'un service d'écoute et d'accompagnement 24h/24, 7j/7. Et plus spécifiquement pour les managers, un webinaire pour leur permettre d'adapter leurs pratiques managériales.

Pour en savoir plus sur PRÉDIT-RISQUES – COVID-19, [cliquez ici](#).

Confinement : le fort engagement des Centres sociaux Auvergne Rhône-Alpes auprès des seniors



Dès le début du confinement, les Centres sociaux Auvergne Rhône-Alpes, dont AG2R LA MONDIALE est partenaire, ont mobilisé leurs équipes de bénévoles et de salariés pour maintenir le contact avec les seniors les plus fragiles et les plus isolés. 98 % d'entre eux ont continué leur activité durant cette période. 91 % ont mené des actions de lien social. 99 % ont mis en place des réseaux de solidarité : appels téléphoniques (près de 100 000 appels sortants ont été réalisés), portage de courses, impression d'attestations, etc. 80 % ont développé le lien intergénérationnel (lettres, dessins, vidéos, appels, etc.). AG2R LA MONDIALE est partenaire de la Fédération des Centres sociaux de France depuis 2015. En Auvergne Rhône-Alpes, les deux réseaux entendent développer dans 36 centres, au sein de 12 départements de la région, des actions pluriannuelles autour du bien-vieillir : lutter contre l'isolement, développer l'accès aux droits, renforcer le pouvoir d'agir et garantir les conditions de la mobilité des personnes.

Plus de 32 600 repas solidaires distribués



Grâce au soutien d'AG2R LA MONDIALE, d'autres partenaires financeurs et de particuliers, plus de 32 600 repas solidaires auront été distribués à des publics fragilisés à la fin du dispositif proposé par Utopreneurs, en France Métropolitaine : Grand Est (Bas-Rhin), Sud Paca, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Ouest Atlantique (en juin), et Outre-Mer (Guyane). Le Groupe a été le premier partenaire financeur de l'opération « Repas solidaire » déployé le 20 avril dans le Grand Est pour faire face à la crise sanitaire du covid-19. De nombreuses structures locales ont été mobilisées pour cette opération et ont ainsi pu maintenir l'emploi de nombreux salariés en insertion par la production de ces repas. Le dispositif « Repas solidaires » va se poursuivre jusqu'en septembre. [Utopreneurs](#), accélérateur d'entreprises inclusives, est né en 2016 du rapprochement de la Fédération des entreprises d'insertion et de l'Unea⁽⁴⁸⁾.

⁽⁴⁸⁾ Union nationale des entreprises adaptées

Les lauréats de la 17^e édition de la Bourse Charles Foix



Le 18 juin, les lauréats de la 17^e édition de la Bourse Charles Foix ont été révélés sur les réseaux sociaux. Premier lauréat, Entoureo (premier service qui transforme la transmission de mémoire en activité intergénérationnelle), suivi de Lumeen (casque de réalité virtuelle pour lutter contre les troubles cognitifs) et d'Ernesti (plateforme de mise en relation avec des étudiants en santé pour accompagner les seniors la nuit). AG2R LA MONDIALE participe financièrement à leur dotation et les intégrera dans sa démarche Lab usages & autonomie. Les trois finalistes sont Gudule (prix jeune espoir), Naest (prix des seniors) et Neosilver (prix du lien social). La Bourse Charles Foix récompense des projets innovants permettant d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des seniors actifs ou retraités et/ou de leurs aidants (familiaux ou professionnels).

Pour en savoir plus sur les lauréats, [cliquez ici](#).

⁽⁴⁹⁾ Association des assureurs mutualistes

L'Assemblée générale de l'AAM⁽⁴⁹⁾ accueillie dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE



Le 23 juin, le Groupe a accueilli l'Assemblée générale de l'AAM dans ses locaux de Malesherbes. Au programme : la présentation des comptes de l'exercice 2019, le rapport du contrôleur des comptes, l'approbation du barème des cotisations des adhérents et partenaires, de la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission exécutive, et du manifeste « Nos engagements mutualistes ». L'AAM, présidée par Thierry Martel, Directeur général de Groupama Assurances Mutuelles, a pour objectif de promouvoir les intérêts des assureurs mutualistes auprès de la FFA comme des instances nationales, européennes et internationales, et de débattre de tout sujet spécifique au monde de l'assurance mutualiste (évolution des règles de gouvernance en France et en Europe, instruments financiers disponibles, adaptation des règles d'assurance aux sociétés mutualistes, etc.).

(En photo : de gauche à droite, Jérôme Narbonne - Groupama, Stéphane Dessirier - MACSF, Vincent Boyer - MSA, Nicolas Gombault - MACSF, Valérie Blanchard - AAM, André Renaudin, Adrien Couret - MACIF, Thierry Martel - Groupama et Président de l'AAM, Cornélia Federkeil - AAM, Stéphane Cossé - COVEA, Pascal Michard - MACIF, Patrick Jacquot - AMDM, Frédéric Chevalier - IMA)

Cycle de webinaires « Quels leviers de rebond pour les associations ? »



Depuis le 23 juin et jusqu'au 24 juillet, AG2R LA MONDIALE via son partenaire, le cabinet Terre d'avance, propose un cycle de webinaires aux

⁽⁵⁰⁾ Institutions sans but lucratif : associations, fondations, fonds de dotation

dirigeants d'ISBL⁽⁵⁰⁾ pour nourrir leurs réflexions, notamment au regard du contexte actuel (positionnement stratégique, enjeux, modèle économique, ressources humaines et organisation, partenariats). Animés par des professionnels de l'accompagnement d'organisation, ces webinaires d'une heure maximum sont gratuits et peuvent être suivis à la carte.

Déploiement national du programme Y Croire & Agir

⁽⁵¹⁾ Mouvement des entreprises de France



Lancée il y a deux ans par Pierre Gattaz, ex-Président du Medef⁽⁵¹⁾, avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, la Fondation Y Croire va déployer au niveau national son parcours « Y Croire & Agir » initié dans les Hauts-de-France pour favoriser l'initiative entrepreneuriale dans les territoires. Par ailleurs, une association va être créée en septembre dont Christine Vlamynck, Directeur des relations institutionnelles d'AG2R LA MONDIALE, sera nommée au Conseil d'administration.

Pour en savoir plus sur la Fondation Y Croire, [cliquez ici](#).

⁽⁵²⁾ Fédération française de la sécurité privée

Première édition des « Journées digitales de la sécurité globale »



Le 30 juin, Claude Tarlet, Président de la FFSP⁽⁵²⁾, a organisé la première édition des « Journées digitales de la sécurité globale » sur le thème « L'intelligence collective au service de nouvelles opportunités ». Objectif : mettre en lumière toutes les initiatives visant à transformer les approches de gestion des risques, de prévention sécurité et sûreté, aujourd'hui et pour l'avenir. Parmi les intervenants : Jean Castex, chargé par le Premier ministre de coordonner la stratégie de déconfinement et depuis le 7 juin, Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux grands événements sportifs, Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, Renaud Vedel, Préfet, Coordinateur de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, Bernard Laporte, Président de la Fédération française de rugby et Vice-président de World Rugby, ainsi que le Colonel Grégory Allione, Président de la FNSPF⁽⁵³⁾ et Directeur départemental du service d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône. La journée s'est conclue par une séquence Regards croisés entre Luc Ferry, philosophe, écrivain et ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, et André Renaudin.

(En photo : de gauche à droite, Alexandre Carré, Journaliste, André Renaudin, Luc Ferry et Claude Tarlet)

⁽⁵³⁾ Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Les lauréats du Prix du Parcours gagnant de la Fondation des possibles

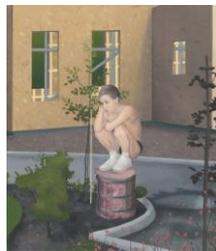


Le 25 juin ont été révélés les lauréats du Prix du Parcours gagnant de la Fondation des possibles dont le Groupe est partenaire. Ont ainsi été primés : Clémentine Verein pour [Clémentine](#)

[Concept Store](#) (conception de vêtements et accessoires zéro déchet) - 3 000 €, Roxane Balcerek pour [Chaud Mirette Productions](#) (réalisatrice artistique) - 5 000 €, Guillaume Beghin pour [Huggii](#) (créateur de plateforme en B2B) - 4 000 €, Ramata Ibrahima pour [Rose Candy](#) (pâtissière et gérante d'un salon de thé) - 3 000 €, Faiza Ghrairi pour [Boucherie MOLATI](#) (charcutière de sa propre boucherie éthique) - 5 000 €, et Benjamin Motte pour [Marcmotte Coffe](#) (coffe Truck et animation d'atelier) - 3 000 €.

Pour en savoir plus sur le Prix, [cliquez ici](#).

Don pour le fonds de soutien de l'association Artagon en faveur des étudiants en école d'art



Lors de leur réunion du 25 juin, les Administrateurs de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique ont voté à l'unanimité l'octroi d'un don qui permettra de financer 25 bourses à destination d'étudiants en école d'art. Ce soutien répond à un projet porté par l'association Artagon. Créée en 2014 par Anna Labouze et Keimis Henni, deux jeunes Directeurs artistiques des Magasins généraux à Pantin, celle-ci a traditionnellement pour vocation de soutenir les jeunes artistes aux prémices de leur carrière, à travers une opération intitulée « L'exposition des étudiants en école d'art ». Cet événement international qui rassemble chaque année à Paris entre 30 et 50 artistes sélectionnés par un jury de professionnels au sein de plusieurs établissements d'enseignement français et européens, n'a pas pu se réaliser en 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Il a ainsi été remplacé par la création d'un fonds de soutien pour les étudiants de 46 écoles d'art publiques françaises. À ce jour, et grâce à l'implication des mécènes dont la Fondation, près de 265 étudiants pourront bénéficier d'une aide.

(En photo : Jean Claracq, Monument to the Vanquished, 2019, Huile sur bois, 21 x 18 cm, Collection agnès b)

Inauguration de la nouvelle saison de la Saline royale d'Arc-et-Senans



Le 27 juin, la Saline royale d'Arc-et-Senans a inauguré sa nouvelle saison artistique dans laquelle vient s'inscrire l'exposition « Le cirque, c'est la nostalgie du Paradis » soutenue par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique. Le projet comporte deux volets : le premier dénommé « Le Cirque Plume, l'éternité du saut périlleux » est à découvrir dans la berne ouest jusqu'au 25 octobre 2020 ; quant au second, baptisé « Destins de cirque », il sera accessible à compter du 24 octobre 2020 et ce, jusqu'à fin janvier 2021. Au cours de l'événement, Sylvie Barthen, Directrice régionale AG2R LA MONDIALE Bourgogne Franche-Comté, est revenue sur l'engagement de la Fondation, en présence

notamment de Christine Bouquin, Présidente de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans, de Bernard Kudlak, Directeur artistique du Cirque Plume et Commissaire de l'exposition, et de Denis Duquet, Directeur du Festival des Jardins. Hommage au monde du cirque, cette exposition rétrospective immerge le visiteur dans l'univers onirique des artistes du cirque en général et du Cirque Plume en particulier, lequel donnera la dernière représentation de ses 37 années d'histoire, à la Saline, le 29 août prochain.

(En photo, de gauche à droite : Hubert Tassy, Directeur général de l'EPCC Saline royale, Sylvie Barthen et Christine Bouquin)

CYCLISME

L'équipe AG2R LA MONDIALE en stage d'entraînement



Du 23 au 29 juin s'est déroulé, au Chambon-sur-Lignon, le stage de cohésion des 12 coureurs présélectionnés pour le Tour de France : Romain Bardet, François Bidard, Mikaël Cherel, Benoît Cosnefroy, Tony Gallopin, Alexis Gougeard, Pierre Latour, Oliver Naesen, Aurélien Paret-Peintre, Nans Peters, Clément Venturini et Alexis Vuillermoz. S'ensuivront, du 1^{er} au 10 juillet et du 13 au 23 juillet, deux stages de groupe classiques à Vaujany (Oisans), puis du 8 au 23 juillet au Lautaret, et du 12 au 26 juillet à Val d'Isère pour deux sessions en altitude. Ces différents stages de préparation à la saison qui débute le 1^{er} août avec la Route Occitanie et le Strade Bianche, se dérouleront dans les conditions sanitaires validées par le Dr Éric Bouvat, Responsable médical de l'équipe.

Le calendrier de reprise de l'équipe AG2R LA MONDIALE



Au programme des courses prévues en août pour l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE :

- 1^{er} août : Strade Bianche (Oliver Naesen, Clément Champoussin, Silvan Dillier, Dorian Godon, Andrea Vendrame, Larry Warbasse),
- du 1^{er} au 4 août : Route Occitanie (Romain Bardet, Pierre Latour, Mikaël Cherel, Clément Chevrier, Tony Gallopin, Alexandre Geniez, Clément Venturini, Alexis Vuillermoz),
- 5 août : Milan-Turin (Oliver Naesen, Julien Duval, Stijn Vandenbergh),
- du 5 au 9 août : Tour de Pologne (François Bidard, Geoffrey Bouchard, Axel Domont, Mathias Frank, Alexis Gougeard, Lawrence Naesen, Harry Tanfield),
- le 6 août : CIC Mont Ventoux dénivelé Challenges (Romain Bardet, Pierre Latour, Ben Gastauer, Jaakko Hänninen),
- du 7 au 9 août : Tour de l'Ain (Benoît Cosnefroy, Aurélien Paret-Peintre, Nans Peters),

- 8 août : Milan-San Remo (Oliver Naesen),
- du 12 au 16 août : Critérium du Dauphiné (Romain Bardet, Benoît Cosnefroy, Pierre Latour).

Le Tour de France aura lieu du 29 août au 20 septembre. Sous réserve de nouvelles modifications de calendrier, l'équipe AG2R LA MONDIALE participera à 38 épreuves d'ici la fin de la saison 2020.

Tour de France virtuel



ASO ayant décroché un partenariat avec la célèbre plateforme de cyclisme virtuel Zwift, il propose un Tour de France virtuel en six étapes inspirées des fameux paysages cyclistes français (trois étapes sont accessibles aux amateurs). 23 équipes masculines et

16 équipes féminines sont en lice pour les trois week-ends de course. L'équipe AG2R LA MONDIALE participe avec pour chaque étape quatre coureurs :

- étape 1 (4 juillet) : Oliver Naesen, Ben Gastauer, Dorian Godon, Quentin Jauregui ;
- étape 2 (5 juillet) : Silvan Dillier, Axel Domont, Alexis Gougéard, Jaakko Hanninen;
- étape 3 (11 juillet) : Oliver Naesen, Larry Warbasse, Julien Duval, Harry Tanfield ;
- étape 4 (12 juillet) : Stijn Vanderbergh, Clément Chevrier, Clément Champoussin, Mathias Frank ;
- étape 5 (18 juillet) : Romain Bardet, Pierre Latour, Benoît Cosnefroy, Alexis Vuillermoz ;
- étape 6 (19 juillet) : Silvan Dillier, Oliver Naesen, Dorian Godon, Julien Duval.

Ce Tour de France virtuel lance une grande campagne de solidarité autour du vélo. L'opération Tour de France solidaire va permettre de collecter des fonds au profit de cinq organisations caritatives partenaires : Emmaüs, Secours populaire français, Jeugfonds Sports & Culture, BiJeWa et Qhubeka.

Pour en savoir plus sur le Tour de France virtuel, [cliquez ici](#).

ÉLECTIONS

⁽⁵⁴⁾ Chambre des métiers et de l'artisanat

⁽⁵⁵⁾ Conseil économique, social et environnemental

⁽⁵⁶⁾ Fédération nationale des artisans et petites entreprises de la métallurgie



Joël Fourny, Président de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, a été élu Président de CMA⁽⁵⁴⁾ France dont il était Vice-président depuis 2016. Il succède à Bernard Stalter décédé en avril dernier. Joël Fourny est également membre du Cése⁽⁵⁵⁾ depuis 2015 et Président de la Fnapem⁽⁵⁶⁾ depuis 2011. Il est, par ailleurs, membre de l'Académie de Gourmandise.

Fabienne Munoz, Présidente de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de l'Ardèche, a été élue troisième Vice-présidente de CMA France. Elle est également Présidente de la Fédération nationale de la coiffure Rhône-Alpes depuis 2011 et de la Fédération nationale de la coiffure de l'Ardèche depuis 2004. Fabienne Munoz est, par ailleurs, membre du Pôle Coiffure du Groupe.

⁽⁵⁷⁾ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles



Christiane Lambert, agricultrice et éleveuse porcine dans le Maine-et-Loire, a été réélue Présidente de la FNSEA⁽⁵⁷⁾. Première femme à la tête du premier syndicat agricole français, elle avait succédé à Xavier Beulin en 2017.



Gérald Blanchard, Responsable de l'action sociale à la Direction régionale Centre Ouest Atlantique, a été élu Maire de Buxerolles. C'est le résultat de plusieurs années de militantisme. Lorsqu'il avait été recruté au sein du Groupe, il terminait sa mission d'Attaché parlementaire auprès d'Yves Chamard en juillet 2017 et s'interrogeait sur son avenir. Depuis, il a toujours poursuivi son engagement politique.

Gérald Blanchard était tête de file dans l'opposition de sa commune (DVD). Il a réalisé une excellente campagne de proximité, ce qui explique son succès de ce week-end.

NOMINATIONS

⁽⁵⁸⁾ Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française



Xavier Casalini, Juriste de la CNBPF⁽⁵⁸⁾, a été nommé Secrétaire général de la confédération. Il succède à Philippe Maupu parti en retraite (cf. page 25). La Direction générale lui souhaite des vœux chaleureux de plein succès dans son mandat.



Laurent Vachey, Inspecteur général des finances, s'est vu confié par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, la mission de préfiguration des contours de la nouvelle branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie. Il a occupé le poste de Directeur adjoint puis de Directeur de la CNSA entre 2007 et 2011. Les résultats de cette mission sont attendus pour le 15 septembre prochain.

⁽⁵⁹⁾ Association française des investisseurs institutionnels



Hubert Rodarie, ancien Directeur général délégué de SMA BTP, a été nommé Président de l'Af2i⁽⁵⁹⁾ pour un mandat de trois ans. Il succède à Jean-François Boulier. Hubert Rodarie fut également Président du Conseil d'administration de STE⁽⁶⁰⁾. Depuis 2018, il est membre du Comité des parties prenantes de Nexity.

⁽⁶⁰⁾ Société de la Tour Eiffel



Philippe Hourdain, Président du Conseil d'administration de la Banque populaire du Nord, Président de la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-France, Président de Norlink Ports, Administrateur de CCI Webstore, a été nommé Administrateur de Natixis. Il succède à Thierry Cahn.

⁽⁶¹⁾ Caisse centrale de réassurance



Pierre Blayau, Inspecteur général des finances, Président de Harbour Conseils, a été renouvelé en tant que Président de la CCR⁽⁶¹⁾ pour une durée d'un an du fait de la limite d'âge.

⁽⁶²⁾ École supérieure des sciences économiques et commerciales



François Montenay est nommé Directeur des expertises au sein de la direction commerciale d'AG2R LA MONDIALE. Diplômé de l'Essec⁽⁶²⁾, il intègre en 1996 le Groupe AXA à la Direction stratégie et développement du GIE AXA. Il partira en 2000 à Tokyo pour lancer des offres en assurance individuelle et collective pour AXA Life Japan. En 2003, il est détaché à la Direction des ressources humaines dans le

⁽⁶³⁾ Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

cadre d'un programme de Gpec⁽⁶³⁾. En 2004, il devient Directeur de l'inspection collective, puis en 2009, Directeur commercial et membre du Comex d'AXA Global Distributors. En 2013, il est nommé Principal chez Mercer, puis intègre la société de courtage et de conseil Gerep en 2015 en tant que Directeur des grands comptes et du développement.

DÉPART EN RETRAITE



Philippe Maupu est parti en retraite le 30 juin. Secrétaire général de la CNBPF depuis 2006, il prend ses fonctions à la fin de la négociation du « célèbre » accord frais de santé de la boulangerie signé en avril 2006. Parallèlement, la mise en place

du régime de santé en 2007 aura marqué son parcours et sa relation avec le Groupe. Son énergie et sa rigueur investies dans cette bataille politique et juridique ont beaucoup contribué au succès de ce qui est devenu aujourd'hui « l'accord de branche modèle » avec un haut degré de solidarité et son exemplarité en prévention. Philippe Maupu a exercé plusieurs mandats dans le Groupe : au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'Association sommitale d'AG2R LA MONDIALE, au Conseil d'administration et à la Commission d'action sociale d'AG2R Réunion Arrco.

(En photo, de gauche à droite : Jean-Pierre Crouzet, ancien Président de la CNBPF et de l'Association sommitale AG2R LA MONDIALE, Jacques Mabile, ancien Président des boulangers du Grand Paris, Dominique Anract, Président de la CNBPF, Philippe Maupu)

ERRATUM



La photo présentée dans le *1000 News n°124* pour annoncer le décès de Roland Soulard n'était pas correcte. Nous vous présentons toutes nos excuses ainsi qu'à sa famille, et publions ici une nouvelle photo.

ODD : les 17 objectifs des Nations unies



10• Inégalités réduites

L'objectif 10 fixé par le Global Compact est de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

La communauté internationale a considérablement progressé pour ce qui est de sortir les populations de la pauvreté. Les nations les plus vulnérables – les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement – continuent à marquer des points dans la réduction de la pauvreté. Cependant, les inégalités persistent et il y a encore de vastes disparités vis-à-vis de l'accès aux services de santé, à l'éducation et à d'autres moyens de production.

De plus, si les inégalités de revenus entre les pays ont pu être réduites, les inégalités internes se sont, quant à elles, accrues. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que la croissance économique ne suffit pas pour réduire la pauvreté si elle n'est pas bénéfique pour tous et ne concerne pas les trois dimensions du développement durable, c'est-à-dire économique, sociale et environnementale.

Pour atteindre l'objectif, les cibles du Global Compact sont de :

- d'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable ;
- d'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre ;
- assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière ;

- adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité ;
- améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles ;
- faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes ;
- faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ;
- mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce ;
- stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux ;
- d'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Pour rappel, le Global Compact est un mouvement international d'entreprises (13 000) engagées pour le respect des dix principes du Pacte mondial et des 17 ODD.

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE correspondant à ce dixième objectif est matérialisé par ses actions menées au niveau de la retraite complémentaire, de la micro-assurance, des aides individuelles, de l'action sociale collective et de la fondation.

Découvrez le onzième ODD dans le prochain numéro de *1000 News*.

Agenda

2 juillet-29 octobre : Tournée nationale de la Caravane Tous aidants 2020 soutenue par AG2R LA MONDIALE.

29 août-20 septembre : Tour de France.

⁽⁶⁴⁾ Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

12 septembre : Premières Rencontres nationales du Sport-Santé à l'Insep⁽⁶⁴⁾.

19 septembre : Rassemblements Vivons Vélo.

24 et 25 septembre : Village bien-être à Marseille organisé par AG2R LA MONDIALE.

⁽⁶⁵⁾ Association des cadres territoriaux de l'action sociale

1^{er} octobre : Remise des prix des AMIs 2020 de l'Actas⁽⁶⁵⁾ – dont AG2R LA MONDIALE est partenaire – dans le cadre du congrès annuel à Issoudun.

1^{er} octobre : Inauguration des nouveaux locaux du centre de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco Grand-Est à Strasbourg.

5 et 6 octobre : Lancement du réseau des Sociétales.

6 octobre : Journée nationale des aidants.

21 octobre : Cadrage budgétaire.

4 et 5 novembre : Convention des délégués des sociétaires de La Mondiale.

6 novembre : Forum Numérique et pratiques innovantes au service des déficients visuels dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE (boulevard Brune) en présence de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, et de Charles-Pierre Astolfi, Secrétaire général du Conseil national du Numérique.

23 et 24 novembre : 14^e édition du Défi autonomie à Saint-Étienne en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

24 et 25 novembre : 8^e Congrès international Iceps 2020 à Toulouse, où le Groupe aura un stand. Le thème : « Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses ».

8-9 décembre : Marathon budgétaire.

10-13 décembre : 12^e édition du Festival Silver Eco et Silver Night dont AG2R LA MONDIALE est partenaire.

Crédits photos : tous droits réservés/©Saline d'Arc-et-Senans/© Jean Claracq & Galerie Sultana, Paris.